

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

<b>(1)</b>
------------

POSTE COMPTABLE DE

**M14**

<b>voté par nature</b>
------------------------

**ANNEE**

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc ...).

## SOMMAIRE

pages			
	<b>I Informations générales</b> A - Informations statistiques, fiscales et financières B - Modalités de vote du budget  <b>II Présentation générale du budget</b> A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres B1 - Balance générale du budget - Dépenses B2 - Balance générale du budget - Recettes  <b>III Vote du budget</b> A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses B2 - Section d'investissement - Détail des recettes B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	<b>IV - Annexes</b>		
	<b>A - Eléments du bilan</b>	<b>Jointes</b>	<b>Sans objet</b>
	A1 - Présentation croisée par fonction (1) A2.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteur A2.2 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme A2.3 - Etat de la dette - Autres dettes A2.4 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux A2.5 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement A2.7 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier A2.8 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie A2.9 - Etat de la dette - Répartition de l'encours (typologie) A3 - Méthode utilisée pour les amortissements A4 - Etat des provisions A5 - Etalement des provisions A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2) A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest. (2) A7.2.1 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3) A7.2.2 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3) A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonc. (4) A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Invest. (4) A8 - Etat des charges transférées A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers A10.1 - Variation du patrimoine (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées A10.2 - Variation du patrimoine (article R.2313-3 du CGCT) - Sorties A10.3 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties A11 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		
	<b>B - Engagements hors bilan</b>		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement B1.2 - Etat des contrats de crédit-bail B1.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.4 - Etat des autres engagements donnés B1.5 - Etat des engagements reçus B1.6 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		
	<b>C - Autres éléments d'informations</b>		
	C1.1 - Etat du personnel C1.2 - Actions de formation des élus C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhèrent la commune ou l'établissement C3.2 - Liste des établissements publics créés C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe C3.5 Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		
	<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures</b>		
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes D2 - Arrêté et signatures		

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

Commune _____	<b>BUDGET</b>
---------------	---------------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i> )	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère ..... .....	

Informations fiscales (N-2) (1)					
	Potentiel fiscal et financier		Valeurs par hab. pour la commune (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
	Fiscal	Financier		Fiscal	Financier
3 taxes					
Taxe professionnelle					
4 Taxes					

Informations financières - ratios (2)		Valeurs communales	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

\_\_\_\_\_ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L 2313-1, L2313-2, R 2313-1, R2313-2 et R 5211-15 du CGCT).  
Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R 2313-7, R 5211-15 et R 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

### POUR MEMOIRE (1)

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (2),
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (2).
- avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 ;
- avec ou sans vote formel sur chacun des chapitres (3).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont : (3)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° .....du .....).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent (3).

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (3) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget

(2) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(3) Rayer la mention inutile.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section de fonctionnement	A 18 560,49	G 548 802,00
	Section d'investissement	B	H

+ +

<b>REPORTS DE L'EXERCICE N- 1</b>	Reports en section de fonctionnement (002)	C	I
	Reports en section d'investissement (001)	D	J

(si déficit) (si excédent)

= =

<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>	= A+B+C+D 18 560,49	=G+H+I + J 548 802,00
---------------------------------------	------------------------	-----------------------------

<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1(1)</b>	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F	L
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	=E+F	=K+L

<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	=A+C+E 18 560,49	=G+I+K 548 802,00
	Section d'investissement	=B+D+F	=H+J+L
	<b>TOTAL CUMULE</b>	=A+B+C+D+E+F 18 560,49	=G+H+I +J+K+L 548 802,00

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap. /art	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E	K
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	L

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	188 710,00	18 560,49			170 149,51
012	Charges de personnel et frais assimilés	444 875,00				444 875,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>633 585,00</b>	<b>18 560,49</b>			<b>615 024,51</b>
66	Charges financières	9 877,00				9 877,00
67	Charges exceptionnelles	354 142,00				354 142,00
68	Dotations aux provisions (1)					
022	Dépenses imprévues					
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>997 604,00</b>	<b>18 560,49</b>			<b>979 043,51</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	100 000,00				
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(2)					
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>100 000,00</b>				
<b>TOTAL</b>		<b>1 097 604,00</b>	<b>18 560,49</b>			<b>979 043,51</b>

<b>Pour information (3)</b>					
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>					

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuation de charges					
70	Produits des services, du domaine et ventes.					
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations	1 097 604,00	548 802,00			548 802,00
75	Autres produits de gestion courante					
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 097 604,00</b>	<b>548 802,00</b>			<b>548 802,00</b>
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions (1)					
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 097 604,00</b>	<b>548 802,00</b>			<b>548 802,00</b>
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (2)					
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>						
<b>TOTAL</b>		<b>1 097 604,00</b>	<b>548 802,00</b>			<b>548 802,00</b>

<b>Pour information (3)</b>					
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>					

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(4) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
3	Stocks (4)				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	90 000,00			90 000,00
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	10 000,00			10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)				
23	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement				
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>100 000,00</b>			<b>100 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
18	Compte de liaison : affectation ... (6)				
26	Particip., créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
	<b>Total des dépenses financières</b>				
45.1	Total des opé. Pour compte de tiers (7)				
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>100 000,00</b>			<b>100 000,00</b>
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)				
041	Opérations patrimoniales (2)				
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>				
<b>TOTAL</b>		<b>100 000,00</b>			<b>100 000,00</b>

<b>Pour information (3)</b>				
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
3	Stocks (4)				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation (5)				
23	Immobilisations en cours				
	<b>Total des recettes d'équipement</b>				
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)				
1068	Excédents de fonct. capitalisés (8)				
138	Autres sub. d' invest. non transférables				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation à ...				
26	Particip., créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions				
	<b>Total des recettes financières</b>				
45.2	Total des opé. pour le compte de tiers (7)				
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>				
021	Virement de la section de fonctionnement (2)	100 000,00			
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)				
041	Opérations patrimoniales (2)				
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>100 000,00</b>			
<b>TOTAL</b>		<b>100 000,00</b>			

<b>Pour information (3)</b>				
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	18 560,49		18 560,49
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuation de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements et provisions			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>18 560,49</b>		<b>18 560,49</b>

<b>Pour information</b>			
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>			

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement			
19	Différences sur réalisations d'immobilisations			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipements versés			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciations des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciations des stocks et en-cours (5)</i>			
45..1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciations des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciations des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>				

<b>Pour information</b>			
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>			

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations par compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses			
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	548 802,00		548 802,00
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>548 802,00</b>		<b>548 802,00</b>

<b>Pour information</b>			
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>			

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation			
19	Différences sur réalisations d'immobilisation			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45..2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
<b>Recettes d'investissement - Total</b>				

<b>Pour information</b>			
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>			

# SECTION DE FONCTIONNEMENT

## III - VOTE DU BUDGET

### SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Crédits employés (ou restant)	
			Mandats émis	Charges rattachées
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>188 710,00</b>	<b>18 660,49</b>	
60611	Eau-Assainissement	3 000,00		
60612	Energie-electricité	3 000,00		
60622	Carburants	3 366,00		
60632	Fournitures de petit équipement	2 000,00		
611	Contrats de prestation de services	60 550,00	18 660,49	
6132	Locations immobilières	55 000,00		
614	Charges locatives et de copropriété			
61522	Entretien et réparations sur biens immobiliers:Bâtiments	2 000,00		
616	Primes d'assurances	2 500,00		
618	Divers			
6182	Documentation générale	1 500,00		
6218	Autres personnels extérieurs			
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	2 400,00		
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00		
6232	Fêtes et cérémonies			
6251	Voyages et déplacements	2 160,00		
6261	Frais d'affranchissement	4 000,00		
6262	Frais de télécommunications	17 400,00		
6281	Concours divers (cotisations)	5 880,00		
6283	Frais de nettoyage des locaux	7 150,00		
62878	Remboursement de frais à d'autres organismes	6 804,00		
6288	Autres services extérieurs			
63513	Autres impôts locaux			
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>444 875,00</b>		
64111	Personnel titulaire : rémunérations	240 000,00		
64131	Personnel non titulaire :rémunérations	40 000,00		
6451	Cotisations à l'urssaf	125 581,00		
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	22 866,00		
6474	Versement aux autres œuvres sociales	10 635,00		
6336	Cotisation CNFPT	5 793,00		
<b>014</b>	<b>Atténuation de produits</b>			
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>			
<b>656</b>	<b>Frais de fonctionnement des groupes d'élus</b>			
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES</b>				
<b>(a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>633 585,00</b>	<b>18 660,49</b>	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

	<b>III</b>
	<b>A1</b>

à employer)	Crédits annulés
Restes à réaliser au 31/12	
	<b>170 049,51</b>
	3 000,00
	3 000,00
	3 366,00
	2 000,00
	41 889,51
	55 000,00
	2 000,00
	2 500,00
	1 500,00
	2 400,00
	10 000,00
	2 160,00
	4 000,00
	17 400,00
	5 880,00
	7 150,00
	6 804,00
	<b>444 875,00</b>
	240 000,00
	40 000,00
	125 581,00
	22 866,00
	10 635,00
	5 793,00
	<b>614 924,51</b>

### III - VOTE DU BUDGET

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>9 877,00</b>			
6616	Intérêts bancaires et sur opérations de financement	9 877,00			
66111	Intérêts réglés à l'échéance				
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE Calcul du 66112 (2) Montant des ICNE de l'exercice= Montant de l'exercice N-1=				
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>354 142,00</b>			
678	Autres charges exceptionnelles	354 142,00			
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions (d) (3)</b>				
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>997 604,00</b>	<b>18 660,49</b>		
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>100 000,00</b>			
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (4), (5), (6)</b>				
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>100 000,00</b>			
<b>043</b>	<b>Opé; d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(7)</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>100 000,00</b>			
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 097 604,00</b>	<b>18 660,49</b>		

<b>Pour information</b>	
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.  
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.  
(5) Dont 675 et 676  
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III</b>
<b>A1</b>

<b>Crédits annulés</b>
<b>9 877,00</b>
9 877,00
<b>354 142,00</b>
354 142,00
<b>978 943,51</b>



<b>978 943,51</b>
-------------------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuation des charges					
70	Produits des services, du domaine et ventes ...					
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations					
75	Autres produits de gestion courante					
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b> <b>(a) = 70+73+74+75+013</b>						

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>					
7621	Intérêts encaissés à l'échéance					
7622	Intérêts - Rattachement des ICNE					
	Calcul du 7622					
	Montant des ICNE de l'exercice=					
	Montant de l'exercice N-1=					
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>					
<b>78</b>	<b>Reprises sur provisions (d) (2)</b>					
<b>TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>						

<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (3), (4), (5)</b>					
<b>043</b>	<b>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (6)</b>					
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>						

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>					
--	--	--	--	--	--

<b>Pour information</b>	
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté N-1</b>	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## SECTION D' INVESTISSEMENT

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	90 000,00			90 000,00
2031	Frais d'études	90 000,00			90 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)				
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	10 000,00			10 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	10 000,00			10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)				
23	Immobilisations en cours (hors opération)				
	Opérations d'équipement n°... (2)				
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>100 000,00</b>			<b>100 000,00</b>

10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
18	Compte de liaison : affectation à				
26	Participations et créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
<b>Total des dépenses financières</b>					

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°... (3)				
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>					

<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>100 000,00</b>			<b>100 000,00</b>
-----------------------------------	--	-------------------	--	--	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.



<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre transfert entre sections (2)</b>				
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>				
15 ...	<i>Provisions pour risques et charges (3)</i>				
29,,,	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations(3)</i>				
39,,,	<i>Provisions pour dépréciation des stocks en cours (3)</i>				
49...	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (3)</i>				
59...	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (3)</i>				
	<b>Charges transférées (4)</b>				
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (5)</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>					

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>100 000,00</b>			<b>100 000,00</b>
---	-------------------	--	--	-------------------

<b>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>	
--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;

(4) Dont 192

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
<b>Total des recettes d'équipement</b>					

10	Dotations, fonds divers et réserves				
138	Autres subventions d'investis. non transférables				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation à				
26	Participations et créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisation				
<b>Total des recettes financières</b>					

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°... (2)				
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>					

<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>					
-----------------------------------	--	--	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement

(2) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap / art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
021	Virement de la section de fonctionnement	100 000,00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2) (3)				
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>100 000,00</b>			
041	Opérations patrimoniales (4)				
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>100 000,00</b>			
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>100 000,00</b>			

<b>Pour information</b>	
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)**

**LIBELLE :**

**POUR INFORMATION**

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
<b>DEPENSES</b>			A			B
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition)  (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		C			D
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
	Autres				

<b>Solde du financement (5)</b>	<b>Pour l'exercice</b>	<b>En cumulé</b>
<b>Recettes - Dépenses</b>	C-A	D-B

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
(2) Rayer la mention inutile.  
(3) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice  
(5) Indiquer le signe algébrique

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>A1</b>

**A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)**

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	-----------------------	---	--------------------------------------	--------------------------------	--------------	------------------------	--------------------------------------	--------------	---------------	---	------------------------	-------

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES													18 560,49	18 560,49
Réalizations (3)													18 560,49	18 560,49
11	Charges à caractère générale											18 560,49	18 560,49	
Restes à réaliser au 31/12														

RECETTES													548 802,00	548 802,00
Réalizations (3)													548 802,00	548 802,00
74	Participations											548 802,00	548 802,00	
Restes à réaliser au 31/12														
<b>SOLDE</b>													<b>530 241,51</b>	<b>530 241,51</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>A1</b>

**A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)**

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	-----------------------	---	--------------------------------------	--------------------------------	--------------	------------------------	--------------------------------------	--------------	---------------	---	------------------------	-------

**INVESTISSEMENT**

<b>DEPENSES</b>													
<b>Réalisations (3)</b>													
<b>Restes à réaliser au 31/12</b>													

<b>RECETTES</b>													
<b>Réalisations (3)</b>													
<b>Restes à réaliser au 31/12</b>													
<b>SOLDE</b>													

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexes (L.2312-3, R 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique).

Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a 1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002).

Les Lignes de reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>IV</b>
	<b>A1 - 0</b>

**FONCTION 0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES**  
**(sauf 01 opérations non ventilables)**

(2)	Libellé	Sous-fonction 02 Administration générale								03 Justice	04 Coopération décentralisée, actions européennes et internationales		TOTAL
		020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale (autre que groupes d'élus)	022 Administration générale de l'Etat	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux associations	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subv. globale		048 Autres actions coop. decent.		

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES												
Réalizations (3)												
Restes à réaliser au 31/12												

RECETTES												
Réalizations (3)												
Restes à réaliser au 31/12												
SOLDE												

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES												
Réalizations (3)												
Restes à réaliser au 31/12												

RECETTES												
Réalizations (3)												
Restes à réaliser au 31/12												
SOLDE												

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>A1 - 1</b>

**FONCTION 1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES**

(2)	Libellé	Sous-fonction 11 Sécurité intérieure					12 Hygiène et salubrité publique	TOTAL
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendie, secours	114 Autres services de protection civile		

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES								
Réalisations (3)								
Restes à réaliser au 31/12								

RECETTES								
Réalisations (3)								
Restes à réaliser au 31/12								
<b>SOLDE</b>								

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES								
Réalisations (3)								
Restes à réaliser au 31/12								

RECETTES								
Réalisations (3)								
Restes à réaliser au 31/12								
<b>SOLDE</b>								



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>A1 - 2</b>

**FONCTION 2 ENSEIGNEMENT - FORMATION**

(2)	Libellé	20 Services communs	Sous-fonction 21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	Sous-fonction 25	
			211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées				251 Hébergement et restauration scolaires	252 Transports scolaires

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES										
Réalizations (3)										
Restes à réaliser au 31/12										

RECETTES										
Réalizations (3)										
Restes à réaliser au 31/12										
SOLDE										

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES										
Réalizations (3)										
Restes à réaliser au 31/12										

RECETTES										
Réalizations (3)										
Restes à réaliser au 31/12										
SOLDE										

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>A1 - 2</b>

**FONCTION 2 ENSEIGNEMENT - FORMATION**

(2)	Libellé	Sous-fonction 25 Services annexes de l'enseignement			TOTAL
		253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres serv.ann.	

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES				
Réalisations (3)				
Restes à réaliser au 31/12				

RECETTES				
Réalisations (3)				
Restes à réaliser au 31/12				
<b>SOLDE</b>				

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES				
Réalisations (3)				
Restes à réaliser au 31/12				

RECETTES				
Réalisations (3)				
Restes à réaliser au 31/12				
<b>SOLDE</b>				

**IV - ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN**  
**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION**

**IV**  
**A1 - 3**

**FONCTION 3 CULTURE**

(2)	Libellé	30 Services communs	Sous-fonction 31 Expression artistique				Sous-fonction 32 Conservation et diffusion des patrimoines				33 Action culturelle	TOTAL
			311 Expression musicale,	312 Arts plastiques et autres activités artist.	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel		

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES											
Réalizations (3)											
Restes à réaliser au 31/12											

RECETTES											
Réalizations (3)											
Restes à réaliser au 31/12											
SOLDE											

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES											
Réalizations (3)											
Restes à réaliser au 31/12											

RECETTES											
Réalizations (3)											
Restes à réaliser au 31/12											
SOLDE											

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>A1 - 4</b>

**FONCTION 4 SPORTS ET JEUNESSE**

(2)	Libellé	40 Services communs	Sous-fonction 41 Sports					Sous-fonction 42 Jeunesse			TOTAL
			411 Salles de sports, gymnase	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipt sportifs et de loisirs	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances	

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES										
Réalisations (3)										
Restes à réaliser au 31/12										

RECETTES										
Réalisations (3)										
Restes à réaliser au 31/12										
SOLDE										

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES										
Réalisations (3)										
Restes à réaliser au 31/12										

RECETTES										
Réalisations (3)										
Restes à réaliser au 31/12										
SOLDE										

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>A1 - 5</b>

**FONCTION 5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE**

(2)	Libellé	Détail de la sous-fonction 51 Santé			Détail de la sous-fonction 52 Interventions sociales					TOTAL
		510 Services communs	511 Dispensaires et autres étabts sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Serv.à caract. social pour handicap. et inadaptés	522 Actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence	523 Actions en faveur des personnes en difficultés	524 Autres services	

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES										
Réalisations (3)										
Restes à réaliser au 31/12										

RECETTES										
Réalisations (3)										
Restes à réaliser au 31/12										
SOLDE										

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES										
Réalisations (3)										
Restes à réaliser au 31/12										

RECETTES										
Réalisations (3)										
Restes à réaliser au 31/12										
SOLDE										

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>A1 - 6</b>

**FONCTION 6 FAMILLE**

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	TOTAL
-----	---------	---------------------------	--	---	-----------------------------	-------------------------------	-------

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES							
Réalizations (3)							
Restes à réaliser au 31/12							

RECETTES							
Réalizations (3)							
Restes à réaliser au 31/12							
SOLDE							

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES							
Réalizations (3)							
Restes à réaliser au 31/12							

RECETTES							
Réalizations (3)							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>A1 - 6</b>

**FONCTION 6 FAMILLE**

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	TOTAL
	Restes à réaliser au 31/12						
	SOLDE						

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)</b>	<b>A1 - 7</b>

**FONCTION 7 LOGEMENT**

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	TOTAL
-----	---------	---------------------------	---------------------------------	----------------------------------	--	-------

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES						
Réalizations (3)						
Restes à réaliser au 31/12						

RECETTES						
Réalizations (3)						
Restes à réaliser au 31/12						
SOLDE						

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES						
Réalizations (3)						
Restes à réaliser au 31/12						

RECETTES						
Réalizations (3)						
Restes à réaliser au 31/12						
SOLDE						



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>A1 - 8</b>

**FONCTION 8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT**

(2)	Libellé	Détail de la sous-fonction 81 Services urbains							sous-fonction 82 Aménagement urbain		
		810 communs Services	811 Eaux et assainissement	812 Collecte et traitement des ord.ménag.	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	821 Equipements annexes de voirie	822 Voirie communales et routes

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES												
<b>Réalisations (3)</b>										<b>18 560,49</b>		
11	Charges à caractère général									18 560,49		
<b>Restes à réaliser au 31/12</b>												

RECETTES												
<b>Réalisations (3)</b>										<b>548 802,00</b>		
74	Participations									548 802,00		
<b>Restes à réaliser au 31/12</b>												
<b>SOLDE</b>										<b>530 241,51</b>		

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES												
<b>Réalisations (3)</b>												
<b>Restes à réaliser au 31/12</b>												

RECETTES												
<b>Réalisations (3)</b>												
<b>Restes à réaliser au 31/12</b>												
<b>SOLDE</b>												

**IV - ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN**  
**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION**

**IV**  
**A1 - 8**

**FONCTION 8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT**

(2)	Libellé	Détail de la sous-fonction 82		Détail de la sous-fonction 83 Environnement				TOTAL
		823 Espaces verts verts urbains	824 Autres opérations d'aménagt urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécif.de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel	

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES								18 560,49
<b>Réalisations (3)</b>								<b>18 560,49</b>
11	Charges à caractère général							18 560,49
<b>Restes à réaliser au 31/12</b>								

RECETTES								548 802,00
<b>Réalisations (3)</b>								<b>548 802,00</b>
74	Participations							548 802,00
<b>Restes à réaliser au 31/12</b>								
<b>SOLDE</b>								<b>530 241,51</b>

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES								
<b>Réalisations (3)</b>								
<b>Restes à réaliser au 31/12</b>								

RECETTES								
<b>Réalisations (3)</b>								
<b>Restes à réaliser au 31/12</b>								
<b>SOLDE</b>								

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>A1 - 9</b>

**FONCTION 9 ACTION ECONOMIQUE**

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agr. et aux ind. agro-alimentaires	93 Aides à l'énergie, aux ind.manuf. et au BTP	94 Aides au commerce et aux serv. marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux serv. publics (hors santé, éducat., justice)	TOTAL
-----	---------	---------------------------------	-------------------------	--	---	--	-------------------------	--	-------

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES	90	91	92	93	94	95	96	TOTAL
Réalisations (3)								
Restes à réaliser au 31/12								

RECETTES	90	91	92	93	94	95	96	TOTAL
Réalisations (3)								
Restes à réaliser au 31/12								
<b>SOLDE</b>								

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES	90	91	92	93	94	95	96	TOTAL
Réalisations (3)								
Restes à réaliser au 31/12								

RECETTES	90	91	92	93	94	95	96	TOTAL
Réalisations (3)								
Restes à réaliser au 31/12								
<b>SOLDE</b>								

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS</b>	<b>A2.1</b>
<b>DETTE POUR FINANCER D'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>A2.2</b>
<b>AUTRES DETTES</b>	<b>A2.3</b>

#### A2.1 - DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
<b>TOTAL</b>					
<b>Auprès des organisme de droit privé</b>					
Caisses de Crédit Agricole					
Caisse des Dépôts et Consignations					
Caisses d'Epargne/Crédit Foncier					
Dexia Crédit Local					
Société Générale					
BNP					
NATEXIS - Banques Populaires					
Crédit mutuel - CIC					
Organismes d'assurance					
(3)					
<b>Auprès des organisme de droit public</b>					
(3)					
<b>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</b>					
(3)					

(1) Pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (CLTR, OCLT, PCTM, ...), seules les opérations comptabilisées au compte 16441 "opérations afférentes à l'emprunt" doivent être inscrites;

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(3) A détailler en tant que de besoin selon la nature du prêteur.

#### A2.2 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
<b>TOTAL</b>					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge un emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

#### A2.3 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restant
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX</b>	<b>A2.4</b>

**A2.4 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX**

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 31/12/N) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 1/01/N	Capital restant dû au 31/12/N	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts à payer de l'exercice (6)	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat</b>							
<b>TOTAL</b>							
<b>Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat (2)</b>							
<b>TOTAL</b>							
<b>Emprunts avec plusieurs tranches de taux (3)</b>							
<b>TOTAL</b>							
<b>Emprunts avec options (4)</b>							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL</b>							

(1) Répartir les emprunts selon le type de taux au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

(2) Préciser si les emprunts sont à taux préfixé ou post-fixé, éventuellement garanti par un cap ou un tunnel.

(3) Emprunts dont le passage d'un type d'indice à un autre est prédéterminé dans le contrat.

(4) Emprunts offrant la possibilité de modifier les conditions financières en cours de contrat (passage d'un taux fixe à un taux indexé ou changement du mode d'amortissement).

(5) Indiquer le niveau du taux après opération d'échange éventuelle. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année précédente. Pour les emprunts à taux révisables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année;

(6) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REPARTITION PAR NATURE DE DETTES</b>	<b>A2.5</b>

**A2.5 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)**

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amortis. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		en(7) intérêts	en capital	
<b>TOTAL GENERAL</b>																		
<b>163 Emprunts obligataires 5total)</b>																		
...																		
<b>164 Emprunts auprès d'établissements de crédits 5total)</b>																		
1641 Emprunts en euros (8)																		
1643 Emprunts en devises (hors zone €)																		
16441 Opérations afférentes à l'emprunt						(9)												
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus</b>																		
<b>Total des dépôts et cautionnements reçus</b>																		
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières</b>																		
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées</b>																		
1681 Autres emprunts																		
1682 Bons à moyen terme négociables																		
1687 Autres dettes																		

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autre à préciser.

(2) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.

(3) Indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables.

(4) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif.

(7) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(8) Reprendre la répartition des emprunts selon la répartition du type de taux du tableau A5 (taux fixe, taux variable, emprunts avec plusieurs tranches de taux, emprunts avec options).

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT</b>	<b>A2.6</b>

**A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)**

Catégories et intitulés d'emprunts	Année de mobilisation et profil d'amortis. de l'emprunt (2)		Objet de l'emprunt	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (3)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (7)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux (4)	Index (5)	(6) Taux actuariel	Taux (4)	Index (5)	Niveau de taux		en(8) intérêts	en capital	
<b>Total des dépenses au c/ 166</b>																		
<b>Refinancement de la dette</b>																		
...																		
...																		
...																		
<b>Total des recettes au c/166</b>																		
<b>Refinancement de la dette</b>																		
...																		
...																		
...																		

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédits, suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/ 166 sont équilibrées.

(2) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autre à préciser.

(3) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.

(4) Indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables.

(5) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).

(6) Taux annuel, tous frais compris.

(7) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	<b>A2.7</b>
<b>INSTRUMENTS DE COUVERTURE DU RISQUE FINANCIER</b>	<b>A2.8</b>
<b>CREDITS DE TRESORERIE</b>	

**A2.7 - ETAT DES CONTRATS DE COUVERTURE DU RISQUE FINANCIER AU 31/12/N**

Emprunt couvert	Montant de la dette couverte	Nature de l'instrument prévu par le contrat de couverture	Organisme cocontractant	Date de départ de l'instrument	Date de fin du contrat de couverture	Primes payées pour l'achat d'option, le cas échéant	Primes reçues pour la vente d'option	Charge et produits constatés depuis l'origine du contrat	
								Charges (1)	Produits (2)
<b>RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX TAUX D'INTERETS</b>									
<b>RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX CHANGES</b>									

(1) Charges comptabilisées depuis l'origine du contrat au compte 668.

(2) Produits comptabilisés depuis l'origine du contrat au compte 768.

**A2.8 - CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature de la trésorerie (2)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (3)	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N	Montant restant du au 31/12/N	Intérêts mandatés en N-1 (compte 6615)
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						

(1) Circulaire n° NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer le nom des organismes prêteurs.

(3) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le conseil municipal (l'article L. 2122-2 du CGCT).





<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>IV</b>
<b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>
<b>ETAT DES PROVISIONS</b>	<b>A4</b>
<b>ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A5</b>

### A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Délibération du
<b>AMORTISSEMENT</b>	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) :  Durée :  Biens ou catégories de biens amortis	

### A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
<b>Provisions pour risques et charges (2)</b>						
Provisions pour litiges et contentieux						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunt						
Autres provisions pour risques						
Provisions pour grosses réparations						
.....						
<b>Provisions pour dépréciation (2)</b>						
- des immobilisations						
- des stocks						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
<b>TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
<b>Provisions pour risques et charges (2)</b>						
Provisions pour litiges et contentieux						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunt						
Autres provisions pour risques						
Provisions pour grosses réparations						
.....						
<b>Provisions pour dépréciation (2)</b>						
- des immobilisations						
- des stocks						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
<b>TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
<b>TOTAL GENERAL</b>						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provisions pour litiges et contentieux au titre du procès ...; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...)

### A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**A6.1 - DETAIL DES DEPENSES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts	Réalizations (mandats émis)	Crédits à annuler
<b>DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D</b>				
<b>HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C</b>				
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)</b>			
163	Emprunts obligataires			
1641	Emprunts en euros			
1643	Emprunts en devises			
16441	Opérations afférentes à l'emprunt			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
<b>Autres dépenses financières (sous-total) (B)</b>				
<b>10</b>	<b>Reversement de dotations et fonds divers</b>			
<b>13</b>	<b>Remboursement de subventions</b>			
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées</b>			
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>			
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>		(2)	

<b>Transferts entre sections = C+ D</b>				
<b>040</b>	<b>Reprises sur autofinancement antérieur (C)</b>			
<b>Charges transférées (D) = E + F + G</b>				
<b>Travaux en régie ( E )</b>				
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)</b>				
<b>Stocks et en-cours (G)</b>				

Dépenses	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	CUMUL
	<b>I</b>	<b>D001</b>	<b>IV</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Les dépenses imprévues ne donnent pas lieu à l'émission de mandats (chapitres sans réalisation).

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**A6.2 - DETAIL DES RECETTES**

Art.(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts	Réalisations (titres émis)	Crédits à annuler
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d</b>				
<b>Ressources propres externes (a)</b>				
10222	FCTVA			
10223	TLE			
10224	Versement au titre du P.L.D.			
10225	Participation pour dépassement du COS.			
10228	Autres fonds globalisés			
<b>Autres recettes financières (b)</b>				
138	Autres subv. d'invest. Non transf.			
165	Dépôts et cautionnements			
261	Titres de participation			
<b>Transferts entre sections (c)</b>				
9	Provisions pour dépréciation des ... (2)			
15	Provisions pour risques et charges ... (2)			
021	Virement de la section de fonctionnement (d)		(3)	

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution	Affectation c/1068	CUMUL
<b>Recettes</b>	<b>III</b>	<b>R001</b>	<b>R1068</b>	<b>V</b>

	Déficit (I)-(III)	Excédent (III)-(I)	Résultat hors charges transférées = III-II (4)
<b>Solde des op. financières</b>			

	Montant
<b>Dépenses financières (IV)</b>	IV
<b>Recette financières (V)</b>	V
<b>Solde (recettes - dépenses)</b>	VI = V - IV (4)
<b>Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (5)</b>	VI - c/2763 - D (4)

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Le virement de la section de fonctionnement ne donne pas lieu à l'émission de mandats (chapitres sans réalisation)

(4) Indiquer le signe algébrique.

(5) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES</b>	
<b>D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	
	<b>A7.1.1</b>

(en application de l'article L.2224-11 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

.....(1)

**A7.1.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général		70	Prod. Des services, du domaine et ventes div.	
012	Charges de personnel et frais assimilés		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courante		74	Dotations et participations	
66	Charges financières		75	Autres produits de gestion courante	
67	Charges exceptionnelles		76	Produits financiers	
68	Dotations aux provisions (3)		77	Produits exceptionnels	
014	Atténuation de produits		78	Reprises sur provisions (3)	
			013	Atténuation de charges	
<b>Total des dépenses réelles</b>			<b>Total des recettes réelles</b>		

042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>		042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.</i>		043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.</i>	
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>				
<b>Total des dépenses d'ordre</b>			<b>Total des recettes d'ordre</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>TOTAL GENERAL</b>		

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES</b> <b>D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A7.1.2</b>

(en application de l'article L.2224-11 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

.....(1)

**A7.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves		10	Dotations, fonds divers et réserves	
13	Subventions d'équipement		13	Subventions d'équipement	
16	Emprunts et dettes assimilées		16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles (hors opé.)		20	Immobilisations incorporelles	
204	Subventions d'équipement versées		204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles (hors opé.)		21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affect. (hors opé)		22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisation en cours (hors opé.)		23	Immobilisation en cours	
26	Particip. et créances rattachées à des particip.		26	Particip. et créances rattachées à des particip.	
27	Autres immobilisations financières		27	Autres immobilisations financières	
Opérations d'équipement n° ... (1 ligne par opé.)					
...					
45..1	Opé. c/ de tiers n° .... (1 ligne par opé.)		45..2	Opé. c/ de tiers n° .... (1 ligne par opé.)	
020	Dépenses imprévues		024	Produits des cessions	
<b>Total des dépenses réelles</b>			<b>Total des recettes réelles</b>		
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections		040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
			021	Virement de la section de fonctionnement	
<b>Total des dépenses d'ordre</b>			<b>Total des recettes d'ordre</b>		
<b>TOTAL GENERAL DE DEPENSES</b>			<b>TOTAL GENERAL DE RECETTES</b>		

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES</b>	
<b>ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	
	<b>A7.2.1</b>

(Article R. 2313-3 du CGCT - Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

.....(1)

**A7.1.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général		70	Prod. des services, du domaine et ventes div.	
012	Charges de personnel et frais assimilés		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courante		74	Dotations et participations	
66	Charges financières		75	Autres produits de gestion courante	
67	Charges exceptionnelles		76	Produits financiers	
68	Dotations aux provisions (3)		77	Produits exceptionnels	
014	Atténuation de produits		78	Reprises sur provisions (3)	
			013	Atténuation de charges	
<b>Total des dépenses réelles</b>			<b>Total des recettes réelles</b>		

042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>		042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.</i>		043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.</i>	
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>				
<b>Total des dépenses d'ordre</b>			<b>Total des recettes d'ordre</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>TOTAL GENERAL</b>		

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes appliqué par le service.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES</b>	<b>A7.2.2</b>
<b>ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	

(Article R. 2313-3 du CGCT - Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

.....(1)

**A7.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves		10	Dotations, fonds divers et réserves	
13	Subventions d'équipement		13	Subventions d'équipement	
16	Emprunts et dettes assimilées		16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles (hors opé.)		20	Immobilisations incorporelles	
204	Subventions d'équipement versées		204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles (hors opé.)		21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affect. (hors opé)		22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisation en cours (hors opé.)		23	Immobilisation en cours	
26	Particip. et créances rattachées à des particip.		26	Particip. et créances rattachées à des particip.	
27	Autres immobilisations financières		27	Autres immobilisations financières	
Opérations d'équipement n° ... (1 ligne par opé.)					
...					
45..1	Opé. c/ de tiers n° .... (1 ligne par opé.)		45..2	Opé. c/ de tiers n° .... (1 ligne par opé.)	
<b>Total des dépenses réelles</b>			<b>Total des recettes réelles</b>		
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections		040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
			021	Virement de la section de fonctionnement	
<b>Total des dépenses d'ordre</b>			<b>Total des recettes d'ordre</b>		
<b>TOTAL GENERAL DE DEPENSES</b>			<b>TOTAL GENERAL DE RECETTES</b>		

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes appliqué par le service.



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM</b>	<b>A7.3.1</b>

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général		<b>Recettes issues de la TEOM</b>		
			731	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	
			<b>Dotations et participations reçues</b>		
			74		
012	Charges de personnel et frais assimilés		<b>Autres recettes de fonctionnement éventuelles</b>		
			70	Prod. Des services, du domaine et vente div.	
65	Autres charges de gestion courante		75	Autres produits de gestion courante	
66	Charges financières		76	Produits financiers	
67	Charges exceptionnelles		77	Produits exceptionnels	
68	Dotations aux provisions (3)		78	Reprises sur provisions (3)	
014	Atténuation de produits		013	Atténuation de charges	
022	Dépenses imprévues (3)				
<b>Total des dépenses réelles</b>			<b>Total des recettes réelles</b>		
<hr/>			<hr/>		
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections		042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
023	Virement à la section d'investissement (4)				
<b>Total des dépenses d'ordre</b>			<b>Total des recettes d'ordre</b>		
<hr/>			<hr/>		
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>TOTAL GENERAL</b>		

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT

(2) Détailler les chapitres budgétaires par articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM</b>	<b>A7.3.2</b>

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	<b>Remboursement d'emprunts et dettes assimilées</b>			<b>Souscription d'emprunts et dettes assimilées</b>	
16			16		
	<b>Acquisitions d'immobilisations</b>			<b>Dotations et subventions reçues</b>	
20			10		
21			13		
22					
23					
26					
27					
	Opérations d'équipement n°... (1 ligne par opé.)				
	<b>Autres dépenses éventuelles</b>			<b>Autres recettes éventuelles</b>	
10			20		
13			21		
...	...		22		
			23		
			26		
			27		
45...1	Opé. c/ de tiers (Total)		45..2	Opé. c/ de tiers (Total)	
020	Dépenses imprévues		024	Produits des cessions	
	<b>Total des dépenses réelles</b>			<b>Total des recettes réelles</b>	
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections		040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
			021	Virement de la section de fonctionnement (3)	
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>			<b>Total des recettes d'ordre</b>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>TOTAL GENERAL</b>	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT

(2) Détailler les chapitres budgétaires par articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

<b>IV-ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	<b>A8</b>
<b>DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A9</b>

**A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I-(II+III)

**A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

Date de la délibération :

**Intitulé de l'opération N° :**

**DEPENSES REELLES 45...1**

DEPENSES REELLES (nature des travaux)	Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits à annuler	Cumul des réalisations

**RECETTES REELLES 45...2**

RECETTES REELLES	Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits à annuler	Cumul des réalisations
- Financement par le mandant et par d'autres tiers						
Financement par le mandataire						
Financ. par empr. à la charge du tiers (contrepartie D 2763)						

(1) Ouvrir un cadre par opération.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A9</b>

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

Date de la délibération :

Intitulé de l'opération N° :												
DEPENSES REELLES 45...1						RECETTES REELLES 45...2						
DEPENSES REELLES (nature des travaux)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser N-1	Crédits à annuler	Cumul des réalisations	RECETTES REELLES	Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser N-1	Crédits à annuler	Cumul des réalisations
						- Financement par le mandant et par d'autres tiers						
						Financement par le mandataire						
						empr. à la charge du tiers (contrepartie D						

(1) Ouvrir un cadre par opération.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGTC) - ENTREES</b>	<b>A10.1</b>
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGTC) - SORTIES</b>	<b>A10.2</b>

**A10.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATION**

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisition à titre onéreux				
Acquisition à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>				

**A10.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATION**

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amorts. Antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Acquisition à titre onéreux							
Acquisition à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES</b>	<b>A10.3</b>
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES</b>	<b>A10.4</b>

**A10.3 - ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisition à titre onéreux				
Acquisition à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>				

**A10.4 - ETAT DES SORTIES DES IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amorts. Antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Acquisition à titre onéreux							
Acquisition à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>							

<b>IV - ANNEXES</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE</b>

**FONDS EUROPEENS RECUS ET REVERSES PAR LA COLLECTIVITE GESTIONNAIRE  
(reproduire l'annexe par fonds européen géré)**

Libellé du fonds européen géré : .....

**I - AU TITRE DES MESURES GERES SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES**

**RECETTES (fonds versés par l'Etat à la collectivité gestionnaire)**

Objet	Article (1)	Montant
<b>TOTAL</b>		

**DEPENSES (aides communautaires versées directement aux bénéficiaires)**

En cas de recouvrement de sommes indues, les faire apparaître en dépenses négatives

Titre de la mesure	Bénéficiaires (nom de l'entreprise, de l'association, de la collectivité gestionnaire*)	Libellé de l'opération	Article (1)	Montant
<b>Total des aides versées par la collectivité gestionnaire</b>				

**DEPENSES JUSTIFIEES PAR LES BENEFICIAIRES (2)**

Titre de la mesure	Bénéficiaires (nom de l'entreprise, de l'association, de la collectivité gestionnaire**)	Libellé de l'opération	Emetteurs (3)	Date d'acquittement de la facture	Montant

**II - AU TITRE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE\*\*\***

Montant des recettes		Dépenses d'assistance technique justifiées par l'organisme intermédiaire (2)				
Article (1)	Montant	Mesure	Libellé de l'opération	Emetteurs (3)	Date d'acquittement de la facture	Montant
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>				

(1) A détailler conformément au plan de comptes

(2) Les informations sont extraites de PRESAGE

(3) Les justificatifs aux dépenses peuvent provenir de plusieurs émetteurs pour la même opération

(\*) La collectivité gestionnaire peut être bénéficiaire des fonds lorsqu'elle est maître d'ouvrage

(\*\*) Hors dépenses d'assistance technique

(\*\*\*) Dans ce cas, la collectivité gestionnaire est bénéficiaire des fonds



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</b>	
<b>EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 - EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT 5art. L. 2313-1 6°, L5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)**

Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
								Taux (3)	Index (4)	(5)Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en (8) intérêts	en capital
Année	Profil																
<b>Totaux généraux</b>																	
<b>Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)</b>																	
<b>Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)</b>																	
<b>Totaux pour les emprunts contractés pour les opérations de logement aidés par l'état</b>																	
<b>Totaux pour les autres emprunts ou des EP (hors logements sociaux)</b>																	

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.  
(2) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.  
(3) Indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables.  
(4) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).  
(5) Taux annuel, tous frais compris.  
(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'exercice pur l'état annexé au compte administratif.  
(7) Indiquer la nature de l'emprunt : taux fixe sur toute la durée (F), indexé sur toute la durée (I), avec des tranches (T) ou avec options (O).  
(8) Annuité due au titre du contrat initial et comptabilisée à l'article 6611 et annuité due au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 668.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</b>	
<b>ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b>	<b>B1.2</b>
<b>ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b>	<b>B1.3</b>
<b>ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>B1.4</b>
<b>ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>B1.5</b>

**B1.2 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée Durée contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
	Mobilier									
	Immobilier									
	Mobilier									
	Immobilier									
	Mobilier									
	Immobilier									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumulé.

**B1.3 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest.(1)	Somme nette des parts invest.(2)

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 1/1/N (budget primitif et supplémentaire) ou au 31/12/N (compte administratif).

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

**B1.4 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	<b>8017 Subventions à verser en annuités</b> .....						
	<b>8018 Autres engagements donnés</b> .....						
	Au profit d'organismes publics .....						
	Au profit d'organismes privés .....						
	<b>TOTAL</b> .....						

**B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	<b>TOTAL</b> .....						
	<b>8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)</b>						
	<b>8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)</b>						
	<b>8028 Autres engagements reçus</b>						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises .....						
	Engagements reçus des entreprises .....						

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS</b>	<b>B1.6</b>

**B1.6 - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS**  
(article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestation en nature
<b>Personne de droit privé</b>		
Associations		
Entreprises		
Personnes physiques		
Autres		
<b>Personne de droit public</b>		
Etat		
Régions		
Départements		
Communes		
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC ...)		
Autres		
<b>TOTAL GENERAL</b>		

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	
<b>AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.1</b>
<b>AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.2</b>

**B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP			Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)
		Révision de l'exercice N	
2013-01 Etudes avant travaux			3 164 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

**B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AE			Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)
		Révision de l'exercice N	

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	
<b>AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.1</b>
<b>AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.2</b>

**B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

Montant des CP			
Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercice au-delà de N+1)
	90 000,0		3 074 000,0

**B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

Montant des CP			
Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercice au-delà de N+1)

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</b>	<b>B3</b>

**ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE**

			Code grevé
Chapitre	Article	Libellé de	Total général
Total général			

**IV - ANNEXES****ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE**

Chap.	Art. par nature	Libelle de l'article	TCAUE *	TDENS *	TAXE DE SEJOUR	FEDER	Dons et legs grevés d'une affectation	....*
		<b>RECETTES</b>						
		<b>DEPENSES</b>						
		<b>Reste à employer</b>						

(1) Afin d'isoler les recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou les recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

\* Ouvrir une colonne par recette grevée d'une affectation spéciale.

***En absence d'affectation spéciale, supprimer l'onglet IV-RECGREV et conserver celui-ci afin de pouvoir éditer un tableau non valorisé correct.***

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (Année N)</b>	<b>C1.1</b>

**C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIE (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	dont : TEMPS NON COMPLET
Emplois fonctionnels et collaborateurs de cabinets (a)		1	0	
Emploi fonctionnel assurant les fonctions de directeur	A	1		
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>3</b>	<b>0</b>	
Cadre d'emploi des Attachés	A	2		
Cadre d'emploi des Rédacteurs	B	1		
<b>TECHNIQUE (c)</b>		<b>3</b>	<b>0</b>	
Cadre d'emploi des Ingénieurs	A	3		
<b>MEDICO-SOCIALE (4)</b>				
<b>MEDICO-TECHNIQUE (5)</b>				
<b>SPORTIVE (6)</b>				
<b>CULTURELLE (7)</b>				
<b>ANIMATION (8)</b>				
<b>POLICE MUNICIPALE (9)</b>				
<b>EMPLOIS NON CITES (10)</b>				
<b>TOTAL GENERAL (1+2+3+4+5+6+7+8+9+10)</b>		7	0	

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (Année N)</b>	<b>C1.1</b>

AGENTS NON TITULAIRES (emplois pourvus)	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)	CONTRAT (4)
<b>TOTAL GENERAL</b>				

**(1) CATEGORIES :** A, B et C.

**(2) SECTEUR ADM :** Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 Janvier 1984)

FIN : Financier

TECH : Technique et informatique (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)

COM : Communication

S : Social (dont aide sociale)

Ms : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel (dont enseignement)

ANIM : Animation

RS : Restauration scolaire

ENT : Entretien

CAB : Collaborateurs de cabinet (article 110 de la loi du 26 Janvier 1984)

**(3) REMUNERATION :**

Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts.

**(4) CONTRAT :** Motif du contrat (loi du 26 Janvier 1984 modifiée).

3-1 : article 3, 1er alinéa : *remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité ...) ou pour faire face temporairement à la vacance d'un emploi.*

3-2 : article 3, 2ème alinéa : *besoin saisonnier ou occasionnel.*

3-3 : article 3, 4ème alinéa : *emplois permanents à temps non complet (- 31H30) dans les communes de - 2000 habitants.*

38 : article 38 : *travailleurs handicapés catégorie C.*

47 : article 47.

110 : article 110.

A : autres (préciser).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION</b>	
<b>ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (Année N)</b>	<b>C1.2</b>

**C1.2 - ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)**

<b>ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION</b>	<b>ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14 du CGCT.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C2</b>

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER  
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à .....(1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Désignation du service public (3)				
Détention d'un part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000€ ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme ...				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicats etc...

et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressé ...).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION</b>	
<b>LISTES DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS</b>	<b>C3.1</b>
<b>LISTES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE</b>	<b>C3.2</b>
<b>LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.</b>	<b>C3.3</b>
<b>LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.</b>	<b>C3.4</b>

**C3.1 - LISTES DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT (1)
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autre organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait pr TPZ, TPU, TPU + fiscalité traditionnelle ou sans fiscalité propre.

**C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)**

Catégorie d'établissement	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS CE Régies personnalisées					

(1) ou créés par l'établissement public ou le groupement.

**C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie d'établissement	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière Lotissement Service social et médico-social					

**C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

Catégorie d'établissement	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

**C3.5 - PRESENTATION AGREEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**

**1 - BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations -mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES				
RECETTES				
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES				
RECETTES				

(1) Y compris les rattachements.

**2 - BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations -mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES				
RECETTES				
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES				
RECETTES				

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

**3 - PRESENTATION AGREEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES  
(avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations -mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES				
RECETTES				
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES				
RECETTES				
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>				
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>				

(1) Y compris les rattachements.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

**4 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf liste  
des principales opérations en annexe de la M14) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations -mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES				
RECETTES				
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES				
RECETTES				

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(1) Y compris les rattachements.

**5 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES  
(après la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations -mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES				
RECETTES				
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES				
RECETTES				
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>				
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>				

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(1) Y compris les rattachements.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES</b>	<b>D1</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

**D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases (N-1)	Taux appliqués par décision du conseil municipal	Variation de taux/N-1	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	.....	..... %	..... %	..... %	.....	..... %
TFPB	.....	..... %	..... %	..... %	.....	..... %
TFPNB	.....	..... %	..... %	..... %	.....	..... %
CFE	.....	..... %	..... %	..... %	.....	..... %
<b>TOTAL</b>	.....	..... %	..... %	..... %	.....	..... %

**D2 - ARRETE - SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice .....  
 Nombre de membres présents .....  
 Nombre de suffrages exprimés .....  
 VOTES : Pour .....  
                   Contre .....  
                   Abstentions .....

Date de convocation : .../.../.....

Présenté par le .....(1),  
 A ..... le.....  
 Le .....(1),  
 Délibéré par .....(2), réunion en session .....  
 A ....., le.....  
 Les membres du .....(2)

Certifié exécutoire par .....(1), compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....  
 A ....., le .....

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme;  
 (2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.